

ZAPPING



09 mars 2023

Lettre d'information CFE-CGC AIRBUS Defence & Space - mars 2023

1ère Organisation Syndicale d'Airbus Defence & Space

Indicateur

	2020		2021		2022	
	Exercice	Exercice	Variation	Exercice	Variation	Exercice
AIRBUS						
Chiffre d'affaires, en millions	49 912	52 149	4%	58 763	+13%	
EBIT ajusté	-510	5 342	-	5 627	+5%	
Prises de commandes (nettes)	33 290	62 007	-	82 521	+33%	
Carnet de commandes	373 127	398 439	-	449 241	+13%	
Effectif	131 349	126 495	-	134 267	+6%	
AIRBUS DS						
Chiffre d'affaires, en millions	10 446	10 186	-2%	11 259	+11%	
EBIT ajusté	660	696	5%	384	-45%	
Prises de commandes (nettes)	11 862	13 656	15%	13 660	0%	
Carnet de commandes	33 505	36 131	8%	38 426	+6%	
Effectif	5 889	5 917	0,48%	6 153	+4%	

Edito

Le groupe a publié ses résultats le 16 février dernier. Si l'on peut se féliciter de l'augmentation sensible de l'EBIT du groupe, celui d'Airbus Defence & Space est hélas en retrait assez fort (-45%).

Les raisons évoquées sont la perte des deux satellites Pléiades Neo, les retards d'Ariane 6 et la hausse de l'inflation. Mais, au-delà de ces événements, l'absence de commandes de satellites de télécommunication en 2022 et les lourdeurs des processus, de notre organisation et de nos moyens informatiques (maintes fois dénoncées par la CFE-CGC) ne sont certainement pas étrangères à ces résultats très mitigés.

La Direction a lancé des réflexions sur un grand "Plan de Transformation" dont les détails seront présentés en avril. D'ores et déjà nous savons que, au delà de l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, des réflexions sont menées afin "de nous recentrer sur nos activités les plus rentables".

En CSE-C le 22 février la Direction nous a assuré qu'il n'était pas question de réduire les effectifs d'Airbus DS. Soit !

La CFE-CGC reste extrêmement vigilante, échaudée par les plans du passé qui se sont régulièrement traduits par des réductions d'effectifs pour faire des économies, ...

Avec toutes les conséquences que nous connaissons bien sur la surcharge chronique dans certains secteurs, les pertes de compétences et les difficultés opérationnelles que cela entraîne ensuite...

Ça c'est dit !

"L'échec est simplement l'occasion de tout recommencer, mais d'une manière plus intelligente." Henry Ford

Calendrier

CSSCT-E Toulouse/RP	le 09 mars
Réunion d'Information Syndicale	le 16 mars (13h-14h) déploiement classification
CSE-E Toulouse/RP	le 23 mars
CSE-C Extraordinaire	le 24 mars

TOP / PAS TOP

TOP : la reconduction des dispositions ESOP qui sont plus favorables qu'auparavant, la CFE-CGC œuvrant depuis longtemps pour le développement de l'actionariat salarié

PAS TOP : Notre réseau informatique toujours aussi peu fiable alors que le passage sous Google space le rend encore plus critique

Et vous trouvez ça drôle ?



Augmentation de la syndicalisation

L'actualité nationale sur la réforme des retraites (maintien dans l'emploi des seniors et de leur motivation et reconnaissance) d'une part et le déploiement de la nouvelle classification et de la négociation RELOAD d'autre part conduisent de nombreux salariés à s'engager et à rejoindre depuis quelques semaines les organisations syndicales à commencer par la CFE-CGC.

Rejoignez sans attendre la CFE-CGC, contactez vos représentants CFE-CGC (cf coordonnées en fin de Zapping).

Plan de transformation

Airbus DS a initié deux réflexions stratégiques visant à transformer la Business unit Space Systems et la Business unit Connected Intelligence ; **d'après la Direction** :

- Notre activité est confrontée à de profonds bouleversements (pandémie, guerre aux portes de l'Europe, turbulences résultantes), aux avancées technologiques, à la digitalisation et au marché du travail tendu
- Nos indicateurs de satisfaction salariés et clients, notre rentabilité, nos résultats doivent être améliorés
- Certaines de nos activités seraient structurellement insuffisamment rentables et la question se pose de les conserver ou pas

Nous regrettons la communication anxieuse de la Direction vers les salariés alors qu'aucune décision n'est encore prise.

ESOP

L'actionnariat salarié permet à une entreprise, cotée ou non cotée, d'associer ses salariés à son capital. Ils deviennent ainsi actionnaires de leur entreprise. Leur voix est portée par les représentants des actionnaires salariés lors des assemblées générales du groupe.

Les avantages pour les salariés :

- Bénéficier du cadre fiscal avantageux de l'épargne salariale : les plus-values et les dividendes réinvestis sont exonérés d'impôt sur le revenu si les conditions d'indisponibilité sont respectées,
- Profiter des conditions préférentielles de l'actionnariat salarié : abondement important entre 35 et 50% de l'investissement (sous forme d'actions gratuites), paiement étalé sur 3 mois, prise en charge des frais de tenue de comptes.

L'actionnariat salarié est ouvert aux salariés et aux pré-retraités ayant conservé des avoirs dans leur plan d'épargne.

Cette année la campagne du Plan d'actionnariat salarié (ESOP) 2023 est ouverte du 23 février **au 9 mars 17h30**.

Lot	Nombre d'actions acquises par le salarié	Nombre d'actions offertes par Airbus	Nombre d'actions totales reçues par le salarié	Remise équivalente (en actions)
1	5	5	10	50%
2	10	9	19	47%
3	15	12	27	44%
4	30	20	50	40%
5	60	35	95	37%
6	100	55	155	35%

Actualité Sociale

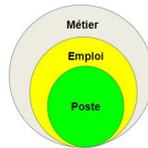
- **Négociations RELOAD** c'est reparti :
 - Responsabilité sociale : diversité sociale ; égalité/mixité ; GEPP ; mobilité des salariés entre le lieu de résidence et le lieu de travail
 - Santé sécurité et Conditions de travail : QVTC ; Hybrid Working
- Intéressement Airbus DS : **2101 €**
- Réunion transparence salariale le **8 mars**
- Réunion clause de revoyure : date en mars à venir

Déploiement Classification

Le déploiement de la classification de la nouvelle convention collective de la Métallurgie est en cours. Lors de l'entretien annuel (février-mars 2023), chaque salarié se voit présenter sa fiche d'emploi. La classification d'un salarié correspond désormais à celle de l'emploi qu'il occupe sans aucune transposition entre la nouvelle et l'ancienne classification.

Ce qu'il faut retenir en 5 points

1. La nouvelle classification relève de la nouvelle convention collective et non d'un accord RELOAD
2. La classification n'est pas liée au salarié mais à l'emploi qu'il occupe
3. Il n'existe pas de matrice de transfert ou d'équivalence entre l'ancienne et la nouvelle classification
4. La fiche d'emploi est présentée à chaque salarié lors de l'entretien annuel
5. Les classes d'emploi renvoient aux Salaires Minima Hiérarchiques



Égalité prof, après le gros œuvre à quand les finitions ?

La commission égalité professionnelle du CSE-C s'est réunie pour analyser l'index de l'égalité Femmes/Hommes 2022. Cet index obligatoire mesure les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes d'Airbus DS. Il porte sur l'écart de rémunération femmes-hommes, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité et la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

L'index égalité Femmes/Hommes d'Airbus DS est de 94/100. Malgré le niveau plus qu'honorable de cet indice, il n'en reste pas moins que certaines disparités perdurent comme par exemple l'écart de rémunération entre les ingénieurs hommes et femmes, écart pondéré de 1,78% en défaveur des femmes en 2022 (1,89% en 2021). Certes l'écart se réduit mais si faiblement et ce n'est pas l'arrivée des salariés d'Airbus GEO (index égalité Femmes/Hommes de 79/100 en 2022) qui va améliorer la situation.

Il est temps de mettre en place des actions spécifiques pour corriger les écarts H/F qui perdurent et aborder enfin frontalement et courageusement la question des plafonds de verre bloquant la carrière des femmes.

L'inFaux du Vrai

Contrairement à ce qui est tracté par d'autres organisations syndicales,...

Il n'y a pas eu "250 démissions en 2022" chez Airbus DS mais 175 (cf **Base de Données Eco. Sociale**) ce qui est déjà très préoccupant.

Non "la prime de 1500 € versée en 2022 à tous les salariés d'Airbus ne solde pas la dérive de l'inflation", raison pour laquelle nous allons rencontrer la direction en mars au titre de la clause de revoyure.

On vous accompagne

Resp. Section Toulouse :

B. PATOULLIART 07 79 85 97 41

Resp. Section Reg. parisienne :

V. HENQUINBRANT 06 35 38 35 93

Comité Européen ADS (ECADS) :

Chr. DUMAS 06 70 50 68 43

DSC ADS/ Comité européen Airbus :

Th. PREFOL 06 40 19 29 06

DSC ADS adjoint :

D. IZAMBERT 06 80 27 84 90

Restez Informés

Installez l'application My **CfeCgc ADS**
QR code ci-contre ou

<http://flash.webcodelink.com/406>

